076-247600505-20240627-070-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2024 Affichage: 04/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de la Ficelle à Goderville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 juin 2024.

Etaient présents: LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, WERMESTER Corinne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, PASQUIER Gaël Suppléant de BORNANBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BROUTE Karine, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, M. MALO Régis suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

Pouvoirs de :

M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE à Mme Claire GUEROULT Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard Mme DURECU Annie. Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX à M. DUBOCAGE Kevin M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé Excusés:

M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC représenté par son suppléant M. PASQUIER Gael M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT représenté par son suppléant M. MALO Régis

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale, Mme MONNIER Kelly, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice		42
Nombre de présents		37
Quorum		19
Nombre de votants	4	42

Délibération n° 070/2024

OBJET: MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES SUITE AU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANNOUVILLE-VILMESNIL

076-247600505-20240627-070-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2024

Affichage : 04/07/2024
Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération n° 070/2024

<u>OBJET</u>: MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES SUITE AU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANNOUVILLE-VILMESNIL

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-22, L.5211-1 et L5211.40-1 dans le cadre d'élection de conseillers municipaux non élus communautaires au sein des commissions ; Vu la délibération n°116/2022 portant élections des membres des commissions thématiques intercommunales ;

Vu la délibération n°DE2024-35 du 03 mai 2024 du conseil municipal d'Annouville-Vilmesnil portant nouvelle élection des adjoints municipaux de la commune ;

Considérant que le Code Général des collectivités territoriales prévoit la possibilité pour un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de faire participer les conseillers municipaux des communes membres aux commissions intercommunales ;

Considérant que par un mail reçu par Monsieur Le Maire d'Annouville-Vilmesnil, ce dernier a informé les services de la Communauté de communes du renouvellement de son conseil municipal et ainsi des nouveaux membres des commissions thématiques intercommunales ;

Considérant que selon le parallélisme des formes, il convient de reprendre une délibération pour élire les nouveaux membres des commissions thématiques intercommunales pour la commune d'Annouville-Vilmesnil.

Le Conseil Communautaire décide,

Par 41 Pour et une abstention de M. Pasquier Gaël

- **DE DESIGNER** les nouveaux membres des commissions thématiques intercommunales pour la commune d'Annouville-Vilmesnil comme suit :

Commission GEPU GEMAI	PI, Urbanisme, Aménagement Fonciers
LEBRET Frédéric	Titulaire
Comm	nission Accessibilité
WERMESTER Corinne	Titulaire

Serge GIRARD, Président de la Communauté de Communes Campagne de Caux

> Communauté de Communes Campagne de Caux 52 impasse du Lin 76110 Goderville